

## **Groupe Mutuel / Conférence de presse, 7 juin 2016**

### **Résultats 2015 du Groupe Mutuel**

**Poursuite de la croissance en dépit d'une année 2015 difficile, une économie de 500 millions de francs au titre du contrôle des factures**

**Paul Rabaglia, directeur général**

Mesdames. Messieurs,

Avec une progression des effectifs de près de 3% et un chiffre d'affaires en hausse de 5.6%, 2015 fut une année de progression réjouissante.

Ce résultat a été obtenu dans un environnement difficile, marqué par une forte hausse des coûts de la santé et une très forte instabilité des marchés financiers, à laquelle aucun acteur n'a échappé. Nos rendements en ont été affectés, suite, notamment, aux effets de l'abandon par la BNS du taux plancher face à l'Euro et à la mise en œuvre de taux d'intérêts négatifs. Pour rappel, nos rendements moindres et la hausse des coûts plus importante que prévue sont à l'origine du résultat négatif de notre secteur «Santé», qui s'est établi à -127.2 millions de francs. Ce résultat est déterminé par le seul déficit de l'assurance-maladie de base, car tous les autres domaines de notre secteur «Santé» se distinguent par un résultat positif: les assurances-maladie complémentaires privées, les assurances pertes de gain et accident.

Nous sommes également en progression dans le domaine des assurances de patrimoine, dans ceux de la prévoyance professionnelle et de la vie.

Nos frais de gestion sont maîtrisés et se situent toujours en-dessous du niveau moyen de la branche avec 147 francs en moyenne par assuré. Quant au contrôle des factures, il nous a permis une économie de près de 500 millions de francs, soit 10% de la dépense.

Je vous le disais, l'année 2015 est marquée par une forte hausse des coûts de la santé. Je veux vous en donner ici quelques points de repère. Afin de me situer au plus près de la réalité, nous avons pris en compte l'évolution des prestations brutes payées jusqu'en février 2016, ce qui permet de comparer les années 2014 et 2015 en termes de traitements dispensés par les divers fournisseurs de prestations. Ainsi, l'évolution entre 2014 et 2015 est de +5.42%, toutes prestations confondues. Les hôpitaux, stationnaires et ambulatoires, enregistrent plus de 4% de hausse, les physiothérapeutes plus de 11% et les laboratoires près de 9%. Les médecins et les médicaments en pharmacie dépassent tous deux les 6%. Cette tendance se retrouve dans tous les cantons: plus de 6% de hausse générale à Berne ou pour le Valais, près de 6% de hausse pour Vaud, plus de 5% à Zürich.

Les causes de ces hausses importantes tiennent à plusieurs facteurs: pour les médecins, il y a eu une adaptation du point tarifaire pour les généralistes de l'ordre de 200 millions de francs, non compensée par une réduction du tarif des spécialistes. Conséquence: une hausse d'un côté comme de l'autre à quoi est venu s'ajouter une augmentation du volume des prestations. Dans le secteur des médicaments, c'est la mise à disposition de nouveaux traitements médicamenteux, notamment pour l'hépatite C, qui est l'une

des causes de la progression et pour les physiothérapeutes il y a eu des adaptations tarifaires. Quant au domaine hospitalier stationnaire, l'introduction, depuis 2012, des forfaits par cas nécessite encore des ajustements, notamment en ce qui concerne le niveau de la taxe de base qui sert d'unité de mesure à tous les hôpitaux.

Tout n'est pas encore maîtrisé. L'expérience montre qu'il faut plusieurs années de recul pour permettre une analyse précise des avantages et des inconvénients d'un changement de modèle. Cette même expérience nous montre aussi que l'introduction d'un nouveau système tarifaire ou d'un nouveau barème concourt toujours à une hausse des coûts, car on profite de la réforme pour tenir compte des nouvelles avancées de la médecine, dont certaines n'existaient pas sous l'empire de l'ancien système. Or, tout le monde l'admet, l'innovation est avec le vieillissement de la population l'un des moteurs essentiels de la progression des coûts de la santé.

Nous sommes d'avis que dans tous les domaines de prestations il y a d'importantes réserves d'efficience qui, au moyen de contrôles plus systématiques et rigoureux, permettraient des économies substantielles. Il s'agirait aussi de vérifier de manière scientifique la valeur et l'utilité de certaines prestations.

Pour terminer, je voudrais dire que le Groupe Mutuel est solidement installé dans son environnement. Les mesures organisationnelles et de gouvernance, les investissements consentis dans notre nouvelle plateforme informatique «Nova», la qualité et l'engagement de nos collaborateurs sont une garantie pour l'avenir. Sur le plan associatif et politique, par notre activité au sein de santésuisse et de l'ASA, l'association suisse des assureurs privés, nous participons activement au débat entourant tous les grands enjeux concernant nos divers métiers. Enfin, d'ici 2018, nous intégrerons notre nouveau centre de services à Sion, où nous pourrions accueillir plus de 700 personnes.

Merci de votre attention.